



CNI 28 octobre 2024

Compte-rendu

Présents : Karine Frisse, Philippe Van Rechem, Benjamin Mayen, Alexia Casadio,

Secrétariat : Célie Dugit-Gros

Absents : Christian Rossi (excusé), Pascal Blanc (excusé), Lionel Dumeaux (excusé), Laurent Prades (excusé), Eric Claisse, Thomas De Trébons.

OBJECTIF DU CNI ET MISSIONS

Révision du règlement de la CNHS – « **Article VI.3. - Collège National des Instructeurs – CNI** » pour mise en conformité avec le règlement fédéral :

- Selon l'article IV.3 et article IV.4 du règlement fédéral (relatif aux rôles et missions du DTN).
- Selon l'article V. 1.11 du règlement fédéral (relatif aux instructeurs nationaux et régionaux – qui semblent de nouveaux d'actualité).

Article VI.3. - Collège National des Instructeurs – CNI

« Le CNI est chargé de tout ce qui concerne l'apprentissage, l'entraînement, et tout ce qui concerne le jeu et les compétitions en dehors des compétences exclusives des autres Collèges de la CNHS.

Le Collège est composé des Instructeurs Nationaux - hockey subaquatiques.

Le CNI a trois activités: entraînement, formation et équipes de France. Chaque activité sera pilotée par un chargé de missions choisi par la CNHS parmi les instructeurs, sur proposition du Collège. »

Proposition de réécriture :

« Le CNI est chargé de l'apprentissage, l'entraînement, et tout ce qui concerne le jeu et les compétitions en dehors des compétences exclusives des autres Collèges de la CNHS.

Il a 2 activités : entraînement et formation. Il est piloté par un coordonnateur choisi par la CNHS parmi les instructeurs, sur proposition du Collège.

Le Collège est composé des Instructeurs Nationaux - hockey subaquatique et de chargés de missions. »

Article VI.3.1 - Entraînement.

Les missions relatives à cette activité sont:

- a. Recueillir les informations utiles à l'amélioration du jeu, à l'amélioration des compétitions et à la performance des joueurs, et en faire la synthèse.

~~b. Communiquer ces synthèses à ses cadres.~~

c. Se servir de ces synthèses pour faire évoluer les cursus de formation.

d. Se servir de ces synthèses pour faire des propositions d'amendement aux Règles du Jeu et à la Réglementation des Compétitions.

~~e. Définir des stratégies d'entraînement et de jeu pour les équipes de France.~~

f. Définir les critères de sélection de l'élite.

~~g. Proposer à la nomination les entraîneurs des équipes de France, et proposer leur révocation.~~

~~h. Proposer à la nomination le Manager Général des Equipes de France, et proposer sa révocation.~~

~~i. Aider à constituer le dossier en vue de la reconnaissance du haut niveau par le ministère chargé des sports, et participer activement à son maintien.~~

j. Participer aux procédures ~~d'agrément des bases fédérales.~~ de labellisation des écoles de sport de Hockey Subaquatique, en lien avec les référents régionaux.

Article VI.3.2 - Formation.

Les missions relatives à cette activité sont:

a. Définir les cursus de formation pour les initiateurs ~~entraîneurs~~, moniteur-entraîneur 1er degré, moniteur-entraîneur 2nd degré

~~b. Définir les modalités de nomination des instructeurs~~

c. Organiser et assurer la formation des moniteurs-entraîneurs. Coordonner ces formations avec les autres collègues.

d. Assister les CRHS pour la formation des initiateurs ~~entraîneurs et moniteur-entraîneur.~~

e. Archiver les documents liés aux épreuves pour l'obtention du titre de moniteur-entraîneur.

~~f. Proposer à la nomination le "Responsable Formation du CNI.~~

Article VI.3.3 - Equipes de France (suppression de l'article dans sa totalité).

⇒ **Sera soumis à la prochaine CNHS pour validation.**

ROLE DE CHACUN

Proposition de reconduire Karine FRISSE, à la coordination du CNI.

Proposition de reconduire Célie DUGIT-GROS, au secrétariat.

Proposition des chargés de missions :

⇒ Suivi des MEF1 – Alexia CASADIO

⇒ Suivi des MEF2 – Lionel DUMEAUX

- ⇒ Suivi du dossier de certification des niveaux d'encadrement des Entraîneurs Equipes de France pour instruction par le CNI – Laurent PRADES
- ⇒ Suivi du Label Ecole de Hockey Subaquatique - (à définir)
- ⇒ Suivi des initiateurs – au secrétariat
- ⇒ Suivi des supports de formation – (à définir)
- ⇒ Suivi des instructeurs actifs/inactifs – Le CNI dans son ensemble
- ⇒ Suivi des évolutions du jeu – (à définir)

ORGANISATION DU CALENDRIER DES FORMATIONS

MEF1(Karine FRISSE)

Candidats encore en cours, il manque essentiellement les séances piscine. => 4 validations à venir, ce qui permettrait de finir quasiment la session 2023 (manque seulement un candidat du Puy sans AN1).

Pour la saison 2024/2025 : maintien de la session en région BPL. Dates à préciser pour permettre de tester la nouvelle formule.

(dates précisées depuis par Nicolas Richomme, organisateur formation en BPL : 08 et 09 Mars 2024 et 12 et 13 Avril 2024 avec examen mai ou juin)

Nous préciserons le calendrier pour la saison 2025/2026 à l'adoption de la nouvelle formule MEF1, mais nous maintiendrons une formation en début de saison afin de tenir compte du calendrier national CNHS.

MEF2 (Lionnel DUMEAUX)

Candidats encore en cours versions 2009 et versions 2018 (suivi par Karine FRISSE) : Sébastien DOTTE (1^{er} dossiers envoyés) et Guillaume DERVIN (relancé). Pour Bruce RATTIER (pas de nouvelle), Nathalie MATHIEU (suivi EDF ?), Sébastien PERRIN (pas de nouvelle), Aurélie YVER (pas de nouvelle) => Message de rappel par Karine aux anciens candidats pour leur indiquer qu'ils vont perdre le bénéfice de leurs notes en décembre 2024.

La formation nouvelle mouture reprendra après validation de la réforme.

COMMUNICATION EN REGION

- ⇒ Rappel des infos diffusées en CNHS et sur le CR CNI.
- ⇒ Communication officielle à venir sur la nouvelle mouture de l'initiateur sur la page Facebook et sur le site internet (Karine envoie les informations à Rémy et Benjamin pour diffusion).

POINT SUR LES FORMATIONS, AVANCEE DE LA REFORME

- ⇒ Nouvelle mouture pour l'initiateur adopté à la CNHS de rentrée.
- ⇒ Prochaine **Réunion de travail le 18/11 à 20h**. 10^{ème} réunion pour la validation des supports pour les candidats (travail mené par Karine, Nico) et pour les formateurs (travail mené par Karine), pour l'examen.
- ⇒ A venir MEF1 et MEF2.

ENTRAINEUR EQUIPE DE FRANCE

- ⇒ Seule Laurine est inscrite au MEF1.
- ⇒ Aucune inscription MEF2 pour le moment pour les entraineurs EDF.

LABEL « Ecole de Hockey »

- ⇒ Hyères souhaite faire un dossier de labellisation, il a été renvoyé selon la procédure vers son référent région.

Instructeur national

- ⇒ Reprise du fonctionnement normal du CNI.
- ⇒ Karine fera un message aux instructeurs pour faire le point sur l'engagement de chacun au CNI.

Divers :

- ⇒ Réunion en présentiel du CNI à programmer post élections.
- ⇒ A revoir en CNI les standards de la CMAS pour faire des équivalences sur les diplômes étrangers (chantier).

Pour le CNI, Karine FRISSE, coordinatrice

Le 31/10/2024